

ESSAI SUR LES MODALITES TENSIVES

Pragmatics & Beyond

An Interdisciplinary Series of Language Studies

Editors

Herman Parret
(Belgian National Science Foundation,
Universities of Antwerp and Leuven)

Jef Verschueren
(Belgian National Science Foundation,
University of Antwerp)

Editorial Board

Norbert Dittmar (Free University of Berlin)
David Holdcroft (University of Warwick)
Jerrold M. Sadock (University of Chicago)
Emanuel A. Schegloff (University of California at Los Angeles)
Daniel Vanderveken (University of Quebec at Trois-Rivières)
Teun A. van Dijk (University of Amsterdam)

Editorial Address

Department Germaanse
University of Antwerp (UIA)
Universiteitsplein 1
B-2610 Wilrijk
Belgium

II:8

Claude Zilberberg

Essai sur les modalités tensives

ESSAI SUR
LES MODALITES TENSIVES

CLAUDE ZILBERBERG
*URL-7 de l'Institut
de la Langue Française
(Centre National de la Recherche Scientifique)*

AMSTERDAM/JOHN BENJAMINS B.V.

1981

© Copyright 1981 – John Benjamins B.V.
ISSN 0166 6258 / ISBN 90 272 2527 3

No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	vii
Chap. 1. Sous les sèmes y a quoi ?	1
Notes du chap. 1	29
Chap. 2. Parité des modalités	31
Notes du chap. 2	60
Chap. 3. Aire de la phorie	61
Notes du chap. 3	113
Chap. 4. Etat de la nébuleuse symbolique	117
Notes du chap. 4	151
Liste des principaux ouvrages cités	153

AVANT PROPOS

Qu'on le croie ou non, cet essai est un ouvrage de circonstance et pour partie de commande. C'est dire que l'initiative et l'impulsion première ne nous appartiennent pas.

Il ne s'agit nullement d'éluder une signature et une responsabilité, mais d'indiquer que la sémiotique est aujourd'hui une entreprise telle que la dimension collective est plus déterminante que la dimension personnelle. A cet égard, nous tenons à souligner combien la recherche et les résultats relatifs aux modalités obtenus dans le cadre du séminaire animé par Greimas occupent une place décisive.

Comment formuler, à titre personnel, notre propos? Dire qu'il s'agit d'un concept *nouveau* serait le fait d'une procédure suspecte consistant à appâter le lecteur, à laisser entendre que le champ du cognitif n'est pas moins spéculatif que l'autre, que la vie intellectuelle offre la même frénésie, la même incertitude que l'autre... Cette vue nous est étrangère : si les idées ne diffèrent guère des marchandises, alors à quoi bon écrire?

Le concept de tensivité - ou de phorie : suivant les commodités terminologiques offertes, en français, par l'un ou l'autre terme - n'est pas une nouveauté. Mais de deux choses l'une : ou on le laisse croupir dans quelque Kamtchatka théorique, faute de pouvoir lui tordre impunément le cou,... ou on le place bien en vue, en le déplaçant de la périphérie vers le centre. Ce que nous avons tenté en proposant la *parité* des notions de différence et de tension : pas de différence sans émoi d'une tension, pas de tension sans dictée d'une différence.

ESSAI SUR LES MODALITES TENSIVES

L'important n'est d'ailleurs pas là : il est dans le discernement des retombées diverses pour autant que ce discernement puisse être immédiat - ce dont on peut douter. Tout effort de connaissance ne saurait éviter des décalages, des reclassements dans la mesure où le structuralisme réduit, s'il ne la ruine tout à fait, la distinction vénérable de la compréhension et de l'extension : c'est par intégration et exploitation de détails jusqu'alors négligés qu'une théorie obtient crédit. Si bien que ces décalages deviennent involontairement le gage de la texture obtenue.

Nous venons de mettre en avant le concept de tensivité et pourtant nous pourrions tenir un langage opposé. Certes, il faut des titres, des étiquettes, des tables de matières, des index, ... mais par ailleurs un des aspects de notre travail est, en reprenant un mot de Poe :

"découvrir, même par accident, ce qui nous apparaît maintenant comme la plus large, la plus droite et plus commode de toutes les routes, la grande avenue, la majestueuse route royale de la *Consistance*."

la poursuite de la consistance - du verbe latin *consistere* : se tenir ensemble. Donc relier autant qu'il est possible les uns aux autres les concepts et aboutir - tout en demeurant conscient de la précarité aujourd'hui, du ridicule peut-être demain, du résultat - à quelque table ou sphère qui fixe l'intégration des concepts. Dans ce cas, tous les départs sont possibles, mais certains trajets sont plus commodes parce qu'ils ont été plus battus que d'autres. Voilà tout.

Ces réserves faites, nous situerons brièvement chacune des parties de cet ouvrage.

La première partie - intitulée "Sous les sèmes y a quoi?" - articule le concept de tensivité. La centralité du concept est abordée à travers la question de savoir si les relations, ouvrières de tout le reste, ne pouvaient pas être dérivées d'éléments plus simples qu'elles-mêmes. L'entreprise relève-t-elle du cercle?

L'investigation menée depuis plusieurs années à propos des moda-

AVANT-PROPOS

lités a relancé les interrogations portant sur leur nombre, leur rang, leur vocation. Dans cette perspective, nous avons tenté de savoir s'il fallait accorder aux modalités un caractère "météorique" : elles sont telles et le privilège qu'elles ont de régir un autre énoncé leur est à jamais acquis. Ou bien amorcer une déduction à partir de données plus générales que les modalités elles-mêmes. A notre sens, il convient de prendre son temps avant de déclarer un concept irréductible, (le barbarisme "indéductible" ferait peut-être mieux l'affaire). C'est l'objet de la seconde partie : "Parité des modalités" qui rattache le vouloir à l'immanence et le savoir à la manifestation d'une part, et certaines dénivellations modales à la tensivité d'autre part.

La troisième partie - "Aire de la phorie" - n'est pas moins aventureuse que la première. Elle s'attaque au "coeur" de la théorie sémiotique, désigné comme le "parcours génératif", moins pour le discuter que pour ainsi dire le prendre au mot : il est demandé au "parcours génératif" de produire le sens, sous quelque forme ou formule qu'il se présente : article de dictionnaire, image poétique, texte dit littéraire. Le parcours génératif est moins traité comme la clef de voûte de l'édifice théorique que comme l'atelier du sens où la triade bénéfique, que constituent la formalisation, l'aspectualisation et la figurativisation, s'emploie à informer, borner et polir nos pensées. Enfin, et quitte à nous perdre tout à fait, nous avons osé envisager la rencontre du vivant et du sémiotique, nullement en vue de réactiver quelque dualisme révolu, mais au contraire pour ébaucher les conditions d'une saisie simultanée et d'une prochaine interdéfinition.

La dernière partie - "Etat de la nébuleuse symbolique" - répond à une double préoccupation :

- relancer l'intérêt pour les systématisations de vaste envergure, les cosmogonies d'autrefois... tout en gardant à l'esprit que des entreprises de ce genre sont foncièrement incertaines. Le critère d'appréciation ici retenu est de l'ordre du "C'est mieux que rien..."

ESSAI SUR LES MODALITES TENSIVES

Ainsi que l'écrit Rimbaud dans "La lettre du voyant"

"... viendront d'autres horribles travailleurs : ils commenceront par les horizons où l'autre s'est affaissé !"

- la seconde préoccupation vise à relativiser l'usage du carré sémiotique, qui n'est qu'un concept parmi d'autres, Son application est surtout locale - plutôt une micro-structure qu'une structure. Enfin nous avons fait l'hypothèse - qui reste à vérifier...- que, si le carré est à la syntaxe ce que la taxinomie est à la sémantique, le carré peut être "taxinomisé" et la taxinomie "carréifiée".

Après cette évocation cursive du contenu, envisageons les références théoriques. Il y a les cartes et le dessous des cartes, celles que nous revendiquons, à tort ou à raison, et celles qui nous échappent. Faute de place, nous nous en tiendrons à l'essentiel. Trois références surplombent notre entreprise :

1. "Semiotique - dictionnaire raisonné de la théorie du langage" de Greimas et Courtés;
2. Les "Prolégomènes à une théorie du langage" de Hjelmslev;
3. Les "Cahiers" de Valéry.

"Semiotique" n'est pas la somme définitive qui n'appellerait que des commentaires pieux et des exégèses respectueuses, Une telle conception est contraire à la démarche sémiotique, laquelle, nous semble-t-il, a atteint le seuil où la critique s'avère féconde. La contradiction, loin d'être fatale, est le préalable à l'intégration de nouvelles données. A l'heure où tant de doctrines enrobent leur inconsistance d'une obscurité inadmissible et s'usent comme des savonnettes - dès qu'on s'en sert... - "Semiotique" permet instantanément "de savoir de quoi l'on parle...", mais ce souci n'a évidemment de sens que dans le cadre d'une certaine éthique.

La référence à Hjelmslev est, en l'état de choses actuel, assez inhabituelle en raison de la scandaleuse ignorance, incompréhension ? indifférence ? dans laquelle est tenue l'oeuvre du linguiste danois.

AVANT-PROPOS

Nous considérons les "Prolégomènes" comme l'équivalent du "Discours de la Méthode" de Descartes - affirmation dont la démonstration demanderait à elle seule un volume ! Hjelmslev a non seulement dégagé les aboutissants de la pensée de Saussure, mais il a encore effectué le rapprochement entre la linguistique saussurienne et l'épistémé de notre temps. Nous ajouterons enfin que le faire de Hjelmslev, à travers les recueils d'articles qui nous sont accessibles, est peut-être encore supérieur aux perspectives théoriques posées dans les "Prolégomènes"!

Nous pouvons tenir le même propos à l'égard de l'oeuvre de Paul Valéry - le Valéry des "Cahiers" - mais dans un éclairage sensiblement différent. Valéry a, peut-être, réussi la quadrature du cercle : une réflexion systématique hors de tout système. Intelligence ouverte à tous les domaines, interdisciplinaire avant que le terme fût forgé, rêvant d'une physique de la pensée, inquiète des axiomes du pensable, curieuse, vive, infatigable, la réflexion de Valéry est un éblouissement.

Le dernier point que nous envisagerons dans cette présentation concerne - toutes choses étant égales - une certaine liberté de l'expression. Encore que cette affirmation se suffise à elle-même, nous ajouterons que nous ne séparons pas l'écriture d'une certaine euphorie, voire d'une certaine allégresse, et nous refusons toute autocensure, tout sacrifice, tout alignement sur un certain style empesé qui a cours ici ou là. Par ailleurs, cet ouvrage est un essai, une bouteille à la mer, un pari : que se passe-t-il si l'on pousse à fond certaines hypothèses ? On admettra que le ton sentencieux des formules définitives n'y conviendrait guère. Sans la monotonie qui en résulterait, le tout aurait dû être rédigé au conditionnel. Enfin, le style étant également une mise en scène, cette écriture détendue que nous avons à l'occasion essayé de pratiquer est encore une mise à distance, avant que le "temps", cet arpenteur, ne fasse son oeuvre...

N. DISCURSIF	FIGURATIVITE	INCLUSIVITE vs SEGMENTALITE SPATIALITE	PRESENTIFICATION vs PASSEIFICATION TEMPORALITE	SCHEMATISATION
	N. NARRATIF	ASPECTUALITE	TOTALITE vs NIHILITE INF. vs SUP. ABSOLUTE vs RELATIVITE	
N. TAXIQUE	FORMALITE	CATEGORIALITE vs GRADUALITE DISCRETION	CONSERVATION TENS. vs VARIATION TENS. TENSIVITE	SYNTAXE
	SUBSTANCE	ECART	PHORIE	
		SEMANTIQUE		

← AXE DES VERSIONS →

← AXE DES CONVERSIONS →

I

SOUS LES SEMES Y A QUOI ?

*DEFORMER UN ELEMENT IMAGINE
SUIVANT UNE LOI OU MANIERE
EGALEMENT IMAGINEE*

P. Valéry

Nous avons choisi ce titre en hommage à Queneau, mais également parce que nous estimons que les sujets graves doivent être abordés avec légèreté. Ou encore parce que si les questions sont définitives, les réponses, peut-être par nécessité, ne peuvent être que provisoires. Il est inutile de se crisper sur l'éphémère.

Le questionnement a un statut incertain : on commence par les questions, mais ce n'est qu'affaire d'habitude et de paresse. L'ordre pourrait être inversé, et tout ouvrage un peu prudent pourrait *finir* par des questions dont il ne serait que la légitimation plus ou moins réussie. Si bien que cette question que nous plaçons en titre, nous pourrions la placer en guise de conclusion, comme le témoin d'un relais à saisir...

Si nous résumons l'article "Sème" tel qu'il est présenté dans le "Dictionnaire", il tient en deux affirmations simples et honnêtes :

1. le sème est une unité minimale ;
2. le sème est une entité construite.

On pourrait chicaner le glissement de "unité" à "entité", mais là ne se trouve certainement pas l'essentiel. Si chaque proposition est en elle-même inattaquable, leur rapprochement et la confrontation

qui s'ensuit font problème.

En effet, la seconde proposition relative au caractère "construit" du sème appelle la question malicieuse :

MAIS CONSTRUIT AVEC QUOI ?

Que cette question soit stupide, impossible, impertinente, prématurée, peut-être, pourquoi pas ? mais à supposer qu'elle demeure en attente - telle une bouteille lancée dans l'avenir... - qui ne voit que la seconde proposition contredit, jusqu'à un certain point, la première.

De fait, si le sème est construit et que l'élément constituant "subsémique" (1) soit identifié, il appert que le sème se voit privé de son caractère minimal au profit de cet élément subsémique pour l'instant simplement hypothétique.

Prévenons l'objection qui gronde : mais c'est là jouer avec les mots!

Nous ne le pensons pas. La réflexion - quand elle mérite ce titre - n'a jamais qu'un objet : purifier les éléments qu'elle manipule.

"Le principe logique est de toujours *pouvoir opposer* des termes, qu'un appauvrissement préalable de la totalité empirique permet de concevoir comme distincts." (2)

Là résident le succès de la mathématique et la raison de l'admiration que ce succès mérite. Et si la mathématique ne saurait constituer notre objectif immédiat, elle devrait, du moins, constituer notre horizon.

Pour l'essentiel, la théorisation du sème s'inspire du modèle phonologique pour ce qui concerne son fonctionnement et de la phénoménologie pour ce qui regarde ses aboutissements pratiques et de façon plus ou moins avouée sa validation. Il n'est pas question de contester le rôle joué par cet accrochage en vue de donner à la sémiotique son autonomie et sa rigueur. Mais, à les scruter de près, ces deux références n'ont peut-être ni la rigueur, ni la nécessité que couramment on leur suppose.

La référence au modèle phonologique est évidemment la plus importante. Elle a pour elle un argument de fond : l'isomorphisme du plan de l'expression et du plan du contenu. Mais sans attenter à ce principe

qu'on pourrait appeler "sémilogal" (3), on peut discuter l'application qui en est faite.

Le recours au modèle phonologique est, nous semble-t-il, fondé sur une équivoque dont les conséquences vont assez loin.

Dans une première étape, la description des traits distinctifs (phèmes) s'est faite sur une base articulatoire avec les critères de pertinence que l'on sait. Les mérites de cette description étaient probablement exagérés en raison de son manque d'homogénéité, mais ce point est devenu sans importance dès l'instant que le point de vue articulatoire a été subordonné au point de vue acoustique de façon définitive, comme on peut le voir dans cette remarque de Jakobson :

"Les traits distinctifs ont été dépeints seulement en termes articulatoires et acoustiques, pour la bonne raison que ce sont là les deux seuls aspects sur lesquels nous disposions jusqu'ici d'une information détaillée. N'importe lequel de ces deux modèles doit pouvoir donner le tableau complet de toutes les distinctions ultimes et irréductibles. Mais, l'articulation étant au phénomène acoustique comme un moyen est à sa fin, la classification des données motrices doit se faire en se référant aux modèles acoustiques." (4)

D'aucuns diront : et après ? qu'est-ce que cela change ? les traits cessent-ils, pour autant, d'être différentiels ?

Or à cette question cruciale, nous pensons qu'il faut répondre : certes ils demeurent différentiels mais non exactement de la même façon. Si l'on se donne le temps de comparer les descriptions acoustique et articulatoire effectuées par Jakobson, on se rend compte que l'on change pour ainsi dire de milieu : le milieu acoustique est plus fin, plus subtil, plus délicat que le milieu articulatoire.

Du point de vue articulatoire, l'opposition est définie de façon pratiquement constante par l'écart

présence \longleftrightarrow *absence*

tandis que du point de vue acoustique, si cet écart est parfois repris, il se présente bien moins fréquemment que l'écart

élevé \longleftrightarrow *réduit*